

DE Infirmier en Pratique Avancée

MODALITES PRATIQUES

Durée de la formation :

- 1^{ère} année : 350 heures en présentiel + 250 heures de cours à distance + 90 heures de travaux collaboratifs + stage de 2 mois.
- 2^{ème} année : 280 heures d'enseignements en présentiel + 120h de cours à distance + 180 heures de travaux collaboratifs + stage de 4 mois.



Calendrier de la formation :

- 1^{ère} année : 10 séminaires (sous réserve de modifications) / Stage de 2 mois (280 heures)
- 2^{ème} année : 8 séminaires / Stage de 4 mois (560 heures)



Lieu de la formation :

Clermont-Ferrand + un déplacement à prévoir pour le séminaire régional sur Saint-Etienne, Lyon et Grenoble.

En 2^{ème} année, la formation se déroule sur l'un des sites régionaux en fonction de la mention choisie.

Clermont-Ferrand pilote la mention Psychiatrie Santé mentale.



Coût de la formation - Tarifs 2025/2026 (sous réserve de modification par les instances universitaires)

Prise en charge par l'employeur : 4 575€ + Droits d'inscription.

Autofinancement : 1 575€ + Droits d'inscription.



MODALITES PEDAGOGIQUES

Objectifs pédagogiques :

- Acquérir des compétences élargies relevant du champ médical et d'une expertise dans le métier socle, dans les rôles suivants : la clinique, le conseil, la consultation, l'éducation, le leadership et la recherche.
- Savoir exercer au sein d'une équipe pluridisciplinaire en établissement de santé ou en maison de santé et participer à la coordination des parcours de soins.
- Assurer le suivi de patients en relais de consultations médicales, avec l'accord du patient, dans le cadre d'un protocole d'organisation signé avec le médecin.



Publics concernés

Formation continue (Conventionnement employeur ou OPCO / Autofinancement).

Conditions d'admission :

- Être titulaire du Diplôme d'Etat d'infirmier.
- Une expérience professionnelle de 3 ans en tant qu'infirmier DE.
- Être titulaire du Diplôme d'Etat d'infirmier de secteur psychiatrique tel que défini par l'article L. 4311-5 du Code de la santé publique (L'inscription n'est possible que pour la mention Psychiatrie et Santé Mentale).
- Sélection sur la base d'une lettre de motivation et d'un CV, ainsi que d'un projet professionnel argumenté.

- Admission directe en 2^{ème} année : CV + projet professionnel argumenté + entretien de sélection.

Programme : programme détaillé en annexe.

RENSEIGNEMENTS & CANDIDATURES

Responsables pédagogiques DE IPA :

Pr Pierre-Michel LLORCA

Mme Florence POLICARD, MCU

florence.policard@uca.fr

Responsables pédagogiques Mention :

Pr Pierre-Michel LLORCA

Mme Amandine BAUJARD

Candidatures :

de-ipa.medecine@uca.fr

UFR DE MEDECINE
ET DES PROFESSIONS PARAMEDICALES
Pôle des scolarités transversales

28 place Henri Dunant
TSA 50400
63001 Clermont-Ferrand

@ : de-ipa.medecine@uca.fr

 : <https://medecine.uca.fr>

